

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 17 octobre 2018

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4032-2018.

Gazifère inc. – Rapports annuels 2017 et 2018 et Causes tarifaires 2019 et 2020.

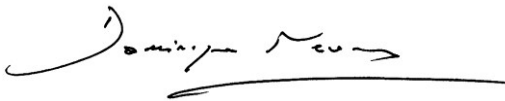
Demande de modification du calendrier en Phase 3, logée par Stratégies Énergétiques (S.É.) et de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

Chère Consœur,

Nous saurions gré à la Régie si celle-ci pouvait étendre de quelques jours le dépôt de la preuve en Phase 3 des intervenants au présent dossier, suite à l'extension de délai qui avait été accordée à Gazifère pour déposer ses réponses complémentaires que nous avons reçues aujourd'hui. Selon le calendrier prévu, il ne resterait en effet que 48 heures aux intervenants pour compléter leurs preuves en tenant compte de ces réponses complémentaires, alors qu'une audience de deux jours est prévue durant cette période dans un autre dossier impliquant plusieurs des mêmes participants.

Nous suggérons que le délai de **dépôt des preuves des intervenants** soit porté au **mardi 23 octobre 2018**, ce qui permettrait aux **demandes de renseignements aux intervenants d'être logées le vendredi 26 octobre 2018**, avec **réponses le jeudi 1^{er} novembre 2018**. Cela nous semble des plus raisonnable.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).